



Ecole fondamentale libre
subventionnée

Enseignement
maternel & primaire

rue J. Verckruyst, 23

4681 - Hermalle-s-Argenteau

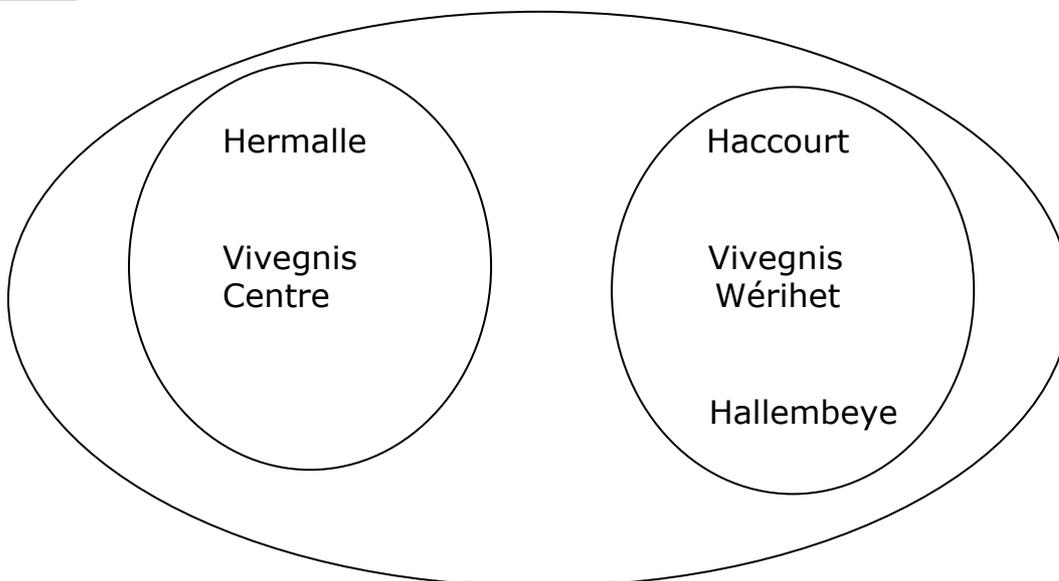
Tél & Fax:

04/379.35.15



Organigramme de l'école.

Ecole libres de Haccourt-Hallembeje-Vivegnis Centre-Vivegnis Wérihet
Hermalle.



EFLS HERMALLE rue Jean Verckruyst, 23 à 4681 Hermalle 04/379 35 15
EFLS VIVEGNIS Centre rue de Cheratte, 44 à 4683 Vivegnis 04/264 30 94
EFLS VIVEGNIS Wérihet rue Fût Voie, 150 à 4683 Vivegnis 04/264 20 50
EFLS SACRE CŒUR Rue de Liège, 39 à 4684 Haccourt 04/ 379 28 06

Organisation des écoles.

PO

Président : Mr Bau Egidio
Secrétaire : Madame Ruwet
Trésorier : Monsieur Teheux
Membres : Mr Purnelle, Mme Bernard,
Mr Jodogne, Mme Malfait, Mme Dufour.

Comités de gestion

Vivegnis

Mr Bau (P)
Mr Purnelle (T)
Mme Defourny
Mr Teheux (T)
Mr Lambrette

Hermalle

Mr Jodogne(P)
Mr Huynen
Mr Grégoire
Mme Wigny
Mme Smal ()
Mme Bernard

Haccourt Hallembeye

Mme Malfait
Mme Dufour
Mme Duchesne
.....
.....

Centre et Wérihet

HAKIN Léon

Directions

LAMBERT Marianne

ENSEIGNANTS

Hermalle

<i>Cycle 2,5-5</i> * M. Carine BERNARD	<i>Cycle 2,5-5</i> * M. Françoise PAULUS
<i>3e maternelle</i> * M. Catherine GEORGES	<i>1e primaire</i> * M. Anne-Marie VANHULST
<i>2e primaire</i> * Mme Yolande LOISEAU	<i>3e primaire</i> * Mr Patrick Kasprzack
<i>4e primaire</i> * Mme Anne-Françoise WIGNY	<i>5e et 6e primaire</i> * Mme Fabienne ZEEVAERT
<i>Education physique</i> * Mme Christiane GENGLER	<i>Langues modernes</i> * Mr Pierre STOUVENAKERS
Direction : Mr Léon HAKIN	

VIVEGNIS

CAPRACE Guy <i>5°-6° Primaires</i>	
LAVET Pierre <i>3°4° Primaires</i>	
LEONARD Francine <i>1°2° Primaires</i>	
JEUKENS Nadine <i>1°-2° Maternelles</i>	
MAREE Chantal <i>3° Maternelles</i>	
DELDINNE Stéphanie ADAPTATION GENGLER Chritianne	BECCO Nathalie ADAPTATION
Gymnastique	STOUVENAKERS Pierre <i>Seconde langue</i>
Direction : Mr Léon HAKIN 0495302009	

Présence des enseignants

10 minutes avant les cours et 15 minutes après.

HORAIRE DES COURS Vivegnis

Matin	Entrée en classe		8h30
	Récréation	1 ^{ère} – 6 ^{ème}	10h10 à 10h30
	Fin des cours		12h10
Après-midi	Entrée dans l'école		13h15
	Entrée en classe		13h35
	Récréation		14h25 à 14h40
	Fin des cours		15h30

Gymnastique : 1^o2^o un mardi après midi sur deux.

3^o4^o, 5^o6^o un jeudi matin sur deux.

Piscine : 1^o2^o, 3^o4^o un mercredi sur deux.

5^o6^o un vendredi sur deux.

(1,5 € est demandé à chaque enfant pour le transport)

Les rangs se font sous le préau. Les élèves se rangent au son de cloche.

L'enseignant donne le signal pour entrer. Les élèves se taisent dans le couloir.

A l'école maternelle

- L'entrée des enfants dans les classes est prévue à partir de 8h30 en passant par la cour. Si des enfants arrivent plus tôt, ils jouent en attendant dans la cour..



- La sortie en fin de cours est organisée depuis la cour de récréation : les parents attendront les enfants derrière la barrière dans la cour.

- Pour le bon fonctionnement des activités, il faut :

* le matin, être en classe à **9h00** au plus tard et y rester jusque **12h10** ;

* l'après-midi, être en classe à **13h35** et y rester jusque **15h30**.



HORAIRE DES COURS Hermalle

Matin	Entrée en classe		8h25
	Récréation	1 ^{ère} – 2 ^{ème}	10h05 à 10h30
		3 ^{ème} à 6 ^{ème}	10h30 à 10h55
	Fin des cours		12h10
Après-midi	Entrée dans l'école		13h15
	Entrée en classe		13h35
	Fin des cours		15h15

Gymnastique : 1°,2°,3°,4°,5°,6° un jeudi sur deux.

Piscine : 1°,3°,4°,5°,6° un vendredi sur deux.

2° un mardi sur deux.

(1,5 € est demandé à chaque enfant pour le transport)

Les élèves se rangent au premier son de cloche. Ils se taisent au deuxième.

L'enseignant donne le signal pour entrer dans le couloir. Les élèves se taisent dans les couloirs.

A l'école maternelle

- L'entrée des enfants dans les classes est prévue à partir de 8h25.



- La sortie en fin de cours est organisée depuis la cour de récréation : les parents attendront les enfants dans la cour des petits.

- Seuls les enfants de 1^{ère} maternelle peuvent entrer plus tôt dans leur classe.

- Pour le bon fonctionnement des activités, il faut :

* le matin, être en classe à **9h00** au plus tard et y rester jusque **12h10** ;

- l'après-midi, être en classe à **13h35** et y rester jusque **15h15**.



Surveillances

Hermalle : Grille faite par Madame Loiseau Yolande (2° année)

Vivegnis : Grille faite par Madame Grau Francine (1° année)

Personnes ressources :

Hermalle : Loiseau Yolande

Vivegnis : Caprace Guy

Autres ressources

1) Le centre Psycho-Médico-Social



Centre P.M.S. libre de Visé
Avenue Albert 1°, 18
4600 Visé
04 379 28 13

Psychologue : Madame Brigitte DEPAUW

Madame Chantal CLOSE

2) Visite médicale :

* Elle se déroule au



Centre de Santé
Rue de Sluse 17
4600 VISE

Tél :04/3791516 – Fax : 04/3793936

Repas

LES SANDWICHES (Vivegnis et Hermalle)

- disponibles le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Sont proposés : jambon, fromage ou dagobert.
1/3 baguette = 1,25 €.
1/2 baguette = 2,00 €.

LES REPAS CHAUDS

Vivegnis

- Boulet – frites le jeudi = **2,50 €.**
- Pâtes le vendredi = **2,50 €.**

Hermalle

- Repas traiteur lundi, mardi, jeudi, vendredi = **2,50 €.**

Commandes : avant 9H30 : Vivegnis = Pierre Lavet 4^o année
Hermalle = Carine Cuypers 2^o Maternelle

Règlement interne.

(voir le carnet propre à chaque école)

Alarmes :

Hermalle : Le boitier avec le codeur se trouve dans le couloir de la photocopieuse.
CODE :

Vivegnis : Le boitier avec le décodeur se trouve à côté de la porte de la direction.
CODE :

Photocopieuse :

Hermalle : Elle se trouve devant le bureau de la direction.
CODE :

Vivegnis : Elle se trouve dans le vieux bâtiment au premier étage.
CODE :